

Décision

Générale

colonial

Décision n° 310 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 310

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mars 1963

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro

31 mars 1963

TEXTE INTÉGRAL

Mme Grevze est autorisée à exploiter dans l'établissement «Les Tonnelles », sis à Ambouli, une licence de 3° classe pour la vente à consommer sur place de boissons alcooliques ou hygiéniques (vente par intermitence).